DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

COMMUNE DE TENTELING-EBRING

PLAN LOCAL D'URBANISME

Règlement graphique

Echelle 1/5 000

PROJET ARRETE PAR DCM EN DATE 05.09.2025

Périmètre :

Droit de Préemption Urbain
Edification et modification de clôtures soumises à autorisations préalables
Modifications de façades (dont ravalement) soumises à autorisations préalables
Démolitions soumises à autorisations préalables

GUELLE & FUCHS
SAS de Géomètres-Experts / Bureau d'études
Didier GUELLE - Laurent FUCHS - Jean-Michel FERRY
18, Avenue du Général Passaga 57600 FORBACH
: 03.87.85.09.67
: contact@guelle-fuchs.com
: www.guelle-fuchs.com
Géomètres Experts

Commune de BOUSBACH

Commune de FOLKLING

Commune de THEDING

Commune de NOUSSEVILLER-SAINT-NABOR

Commune de DIEBLING

Commune de FARSCHVILLER

N